

L'équipe pastorale de la paroisse (EPP)

D'après le *Guide de travail n°2* à l'intention des paroisses et communautés locales (2010) et *Église en Poitou* n° 220 (juillet 2014) : Décret d'érection des nouvelles paroisses

Equipe Pastorale - ses missions :

L'EPP porte l'ensemble des missions pastorales de la paroisse, la pleine charge pastorale revenant au curé.

Pour vivre sa mission, l'EPP est attentive à la vie des hommes sur le territoire de la paroisse.

Elle veille à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pastoral de la paroisse, lui-même accordé aux orientations pastorales du diocèse.

Attentive à la communication diocésaine, elle relaie les informations.

Selon les besoins pastoraux et de formation de la paroisse, elle sollicite les services diocésains.

Discernant les dons et charismes de chacun au service du bien de tous, elle participe à l'appel aux responsabilités.

Elle est une instance de relation et de dialogue avec les acteurs de la société civile.

Equipe Pastorale - sa composition

Elle est constituée autour du curé de la paroisse, responsable de celle-ci. Le curé préside l'EPP.

Tandis que la charge confiée aux membres des Equipes Locales d'Animation des Communautés Locales se fonde sur les sacrements de l'initiation chrétienne qui font des disciples-missionnaires, la mission des membres de l'EPP se fonde sur les ministères qu'ils exercent (ministère presbytéral, diaconal, reconnu).

Dans les instances de la paroisse, l'EPP représente ainsi un pôle ministériel.

À ce titre, l'EPP est composée de prêtres et de diacres en activité sur la paroisse, et de personnes en charge d'un ministère reconnu.

D'autres personnes peuvent y être appelées, en raison de leurs compétences particulières pour la mise en œuvre du projet pastoral et/ou selon d'autres

besoins pastoraux.

Elle est envoyée en responsabilité par l'archevêque ou un vicaire épiscopal au cours d'une messe paroissiale.

Equipe Pastorale - son activité

L'EPP se réunit à un rythme régulier, selon une fréquence qui lui permet de répondre à ses missions.

Elle prépare et anime les réunions du Conseil Pastoral Paroissial. Elle veille à actualiser sa composition.

En soutien des ELA des CL, elle propose des rencontres selon les charges spécifiques (délégués pastoraux, à la prière, à la charité, à l'annonce de l'Évangile).

Elle s'implique dans le renouvellement régulier des ELA et le discernement des appels aux responsabilités.

Elle encourage les collaborations entre chrétiens engagés sur la paroisse (mouvements, services, aumôneries, catéchisme, groupes bibliques...) et porte le souci de leur formation.

Réceptrice de la lettre diocésaine du mardi, elle veille à sa diffusion aux destinataires indiqués ainsi qu'aux réponses à apporter à telle sollicitation.

Elle participe au discernement des appels en vue de ministères ordonnés et reconnus.

Elle organise le dialogue avec les acteurs locaux de la société civile.

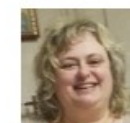
LA NOUVELLE EQUIPE PASTORALE PAROISSIALE



André LÉAU



Père Michel



Nadine SAVARET



Philippe BLAIS



Marie JOLY